

CENTRE DE FORMATION DES EXPERTS DE JUSTICE DE LYON

74 rue de Bonnel
69003 LYON
Email : centreformation@experts-lyon.fr
Tel : +33478273581



La relation de l'expert

Les dispositions administratives et pratiques pour l'intervention des co-experts, sapiteurs et sachants dans l'expertise

Durée: 3.00 heures (0.50 jours)

Profils des apprenants

- Toutes spécialités confondues

Prérequis

- Être inscrit près la Cour d'appel en qualité d'expert de justice

Accessibilité et délais d'accès

Accès par transports publics :

Bus : - Lignes C3 et C13 : arrêt "Les Halles de Lyon-Paul Bocuse"
- Ligne C9 : arrêts "Moncey-Bonnel" et "Saxe-préfecture"
- Lignes C14, C4 : arrêt "Saxe-Lafayette"

Métro : Ligne B. Arrêt "Place Guichard-Bourse du Travail"

Tramway : Ligne T1, station "Palais de Justice-Mairie du 3e"

Gares :

- Gare de la Part-Dieu

Tramway ligne T1 direction Debourg ou IUT Feysine : arrêt "Palais de Justice-Mairie du 3e"

- Gare de Perrache

Tramway ligne T1 direction IUT Feysine : arrêt "Palais de Justice-Mairie du 3e"

Qualité et indicateurs de résultats

82/100

Objectifs pédagogiques

- Connaître les modes de désignations des co-experts et sapiteurs
- Savoir quand s'adjoindre les services d'un sapiteur ou d'un sachant
- Comment choisir un sapiteur ou un sachant
- Organiser l'expertise avec un co-expert, un sapiteur ou un sachant
- Rémunérer ces intervenants à l'expertise
- Actualiser ses connaissances sur les expertises avec ces intervenants

CENTRE DE FORMATION DES EXPERTS DE JUSTICE DE LYON

74 rue de Bonnel

69003 LYON

Email : centreformation@experts-lyon.fr

Tel : +33478273581



Contenu de la formation

- Modes de désignation des co-experts et sapiteurs
 - La désignation du co-expert et du sapiteur selon les instances civiles, administratives ou pénales
- Choisir un sapiteur ou sachant
 - Différence entre sapiteur et sachant. Les possibilités de choix selon l'expertise
- Organiser l'expertise
 - Les liens avec le co-expert
 - Les liens avec le sapiteur
 - La circulation des informations et documents
 - Les responsabilités
- Rémunération
 - La prise en charge des frais des intervenants
 - Les paiements des intervenants

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Monsieur Yves COTTAREL, Expert BRANCHE C BATIMENT -TRAVAUX PUBLICS -GESTION IMMOBILIERE / Expert BRANCHE E INDUSTRIE

Maître Frédérique BARRE, Avocat au Barreau de Lyon

Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des participants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne des documents supports

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement à signer à votre arrivée en formation
- Fiche évaluation de formation à compléter après la formation